

19122024_03

**PROCES VERBAL
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE NOAILHAC**

Séance du 19 décembre 2024

Nombre de Conseillers

• en exercice 14

• présents 10

• votants 12

(dont 2 procurations)

• Excusés 3

• Absent 1

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-neuf décembre, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Francis MATHIEU, Maire

Date de la convocation : 29 octobre 2024

Date d'affichage : 29 octobre 2024

Étaient présents : Mrs Francis MATHIEU ; Serge BARBASTE ; Vincent COUSINIÉ ; Thierry CALS ; Jean-Claude BARRAILLE ; Christophe BRENAC

Mmes : Christiane MADAULE ; Martine CROS ; Sandrine EPIPHANE ; Marie-Christine LAURES

Excusés : M Christian BONNET (procuration à M Serge BARBASTE) ; Mme Nathalie FAUGERAS (procuration à M Francis MATHIEU) ; Mme Jocelyne GALINER

Absent : M René ALIÈS

Mme Martine CROS été élue secrétaire de séance

**Convention Communauté d'Agglomération Castres/Mazamet
Instruction des demandes d'autorisation et actes relatifs à l'occupation et à
l'utilisation du sol
Avenant n°11**

Monsieur le Maire informe les membres du conseil présents de la convention mise en place entre la communauté d'Agglomération Castres/Mazamet et la commune pour l'instruction des dossiers d'urbanisme.

L'avenant n°11 de la convention, présente une modification à l'article 12 – durée ;
« La présente convention est conclue jusqu'au 31 décembre 2025. Elle est reconduite de façon expresse, par avenant, chaque année pour une période d'un an. »

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, (dont 2 voix par procuration)

- Accepte la modification apportée sur la convention.
- Autorise M le Maire à signer la convention.
-

Mme Martine CROS
Secrétaire de Séance



Francis MATHIEU
Maire



Fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures